

## **Co-enseignement ou co-intervention Circonscription de Beauvais Nord**

**Franck CORDIER**, inspecteur de l'éducation nationale adjoint, académie d'Amiens

**Madame MANON**, professeur des écoles

**Madame FOURNIER**, professeur des écoles, maitresse +

A la rentrée 2013, 20 dispositifs ont été développés dans le département de l'Oise. 15 ont été mis en place à la rentrée 2014. Une commission départementale a accueilli toutes les candidatures et a procédé à des entretiens.

Présentation d'une prise de vue faite par l'Inspection Générale.

C'est une école située en éducation prioritaire depuis un certain nombre d'années. Le choix du pilotage a été de mettre le maitre+ dans une école, il intervient que dans deux classes : CP et CP/CE1. Le maitre+ intervient par demi-journée. Les modes de fonctionnement ne sont pas identiques et les profils de classe sont différents. Le maitre E et les deux enseignants « soutien » interviennent au cycle 3.

En juin 2013, les maitres+ ont eu deux journées de formation avec beaucoup de questions sur le mode de fonctionnement par rapport aux autres dispositifs. Pendant les vacances estivales, les enseignants ont beaucoup échangé sur l'organisation notamment spatiale (aujourd'hui 4 pôles de 4 à 6 élèves pour faciliter la circulation, le travail en atelier, le groupe de besoins). Pendant le cycle piscine, le maitre+ intervient sur l'autre classe de « CE1 pur » à partir d'un projet (ex : production écrite, résolution de problèmes).

Pour le maitre+, ça demande des compétences d'adaptation importantes. Il faut être motivé par le poste, croire à son fonctionnement, apprendre à travailler autrement, savoir mutualiser. Cela demande également une grande disponibilité en termes de temps.

Dans ce cas précis, la maitresse de CP (débutante dans ce niveau) a profité de l'expérience de la maitresse+ qui a longtemps eu des CP et qui occupait un poste d'animation soutien ZEP.

A la rentrée, des évaluations diagnostiques de circonscription ont été faites et complétées par des temps d'observation (comportement, décrochage, concentration, mémorisation, démarches, outils utilisés, interactions élève-élève et élève-enseignante). Toute l'année, les évaluations sont préparées à 2, corrigées à 2 pour prévoir la remédiation et harmonisées entre les classes de même niveau puisque les classes ont les mêmes méthodes de lecture et en mathématiques.

Chaque vendredi a lieu le temps de concertation : bilan de la semaine sur les compétences travaillées, sur ce qui est acquis, sur la programmation de la

remédiation, sur le choix des objectifs visés pour la semaine suivante. Ce sont des temps qui permettent de développer réellement les compétences professionnelles puisque les échanges sont riches. Lors des préparations des séances, l'objectif peut être le même ou différent, on s'accorde sur le matériel mais chacune intervient à sa façon au cours de la séance. Ce qui compte c'est de rebondir par rapport aux propos des élèves, à leur travail... L'échange de pratiques avec les autres collègues (notamment du cycle 3) se fait essentiellement entre midi et deux pendant le repas puisque tout le monde est présent. Ainsi chacun est au fait de ce qui se fait.

***Question par rapport à ce temps de concertation important et parfois difficile à organiser et l'épuisement des équipes***

*Réponses apportées :*

- *animations pédagogiques ;*
- *stage de circonscription ou d'école en début d'année puis du temps sur les animations pédagogiques ;*
- *sur les heures de concertation parmi les 108h ;*
- *à la fin de chaque période, deux journées sont remplacées par école pour la préparation de la période suivante ;*
- *en REP+ préfigureur, du temps est pris sur les 9 journées de formation ;*
- *organisation de journées de formation au niveau départemental, académique pour les apports didactiques, les gestes professionnels, l'échange de pratiques.*

*Dans les circonscriptions, il faut faire des choix de pilotage et se fixer des priorités. Les directeurs doivent s'impliquer au niveau du pilotage et optimiser le temps de concertation.*

Le lundi matin est consacré aux ateliers de remédiation et d'approfondissement. Au cours de semaine, on prévoit aussi un temps de travail pour un groupe de besoins. On essaie d'alterner le rôle des enseignantes, les formes de co-intervention au cours de la matinée.

Les élèves sont plus en mouvement cognitif et physique que si on est seul avec eux. La mise en place d'ateliers de manipulation en mathématiques, en production d'écrits, en lecture est beaucoup appréciée par les enfants. Les élèves sont constamment sollicités avec des exigences plus ou moins importantes. Ainsi, la remédiation est quasi immédiate et beaucoup moins d'enfants décrochent. Ils sont plus concentrés, ils gèrent mieux leur matériel. Une attention particulière est portée à l'acquisition et au maintien de l'autonomie notamment lors des ateliers mais aussi au fait qu'aucun élève ne reste en attente.

Lorsque les élèves sont en grande section, les parents sont réunis. Le dispositif et son fonctionnement leur est expliqué. Par conséquent, à la rentrée au CP, ni les

parents ni les élèves ne sont surpris de voir deux maitresses dans la classe. En septembre, les parents sont accueillis dans la classe de 8h30 à 10h (avec toutes les précautions d'usage) et ensuite l'une des deux maitresses échange avec eux pendant une heure. Les quelques parents qui ne viennent pas c'est vraiment pour des raisons professionnelles. Le reste de l'année, les parents sont reçus par les deux maitresses, les cahiers sont signés par les deux maitresses, les parents écrivent aux deux maitresses.

Cette année, le dispositif évoluera puisque la maitresse+ interviendra en GS. Nous réfléchissons au contenu de son intervention, à la manière de communiquer avec les parents et avec les collègues de GS.